

Compte rendu du conseil du 09 septembre 2019 :

Admission en non valeur : Le Conseil Municipal prend connaissance de dettes laissées par des utilisateurs des services de la commune en 2018 et valide les admissions en non valeur qui en découlent à l'unanimité.

Complément subvention exceptionnelle fresque école des délices : L'école des Délices a sollicité un complément de subvention pour les travaux d'installation de la fresque. Le conseil émet un avis favorable à l'unanimité.

Subvention à l'association « s'enlivrer à Clermont » : une nouvelle association visant à promouvoir la lecture s'est installée sur la commune. Une subvention lui est accordée.

Qualité des eaux destinées à la consommation humaine. Rapport annuel 2018 : le rapport est validé par l'assemblée délibérante